

## II

(Actes non législatifs)

## RÈGLEMENTS

## RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/1463 DU CONSEIL

du 12 octobre 2020

**mettant en œuvre le règlement (UE) 2018/1542 concernant des mesures restrictives de lutte contre la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2018/1542 du Conseil du 15 octobre 2018 concernant des mesures restrictives de lutte contre la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques <sup>(1)</sup>, et notamment son article 12,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 15 octobre 2018, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2018/1542.
- (2) Conformément à l'article 12 du règlement (UE) 2018/1542, le Conseil a révisé la liste des personnes et entités désignées figurant à l'annexe I dudit règlement. Il y a lieu de mettre à jour une mention sur la liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes visés à l'article 2, comme indiqué à l'annexe I dudit règlement.
- (3) Il y a donc lieu de modifier l'annexe I du règlement (UE) 2018/1542 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

L'annexe I du règlement (UE) 2018/1542 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Luxembourg, le 12 octobre 2020.

*Par le Conseil*

*Le président*

J. BORRELL FONTELLES

---

<sup>(1)</sup> JOL 259 du 16.10.2018, p. 12.

## ANNEXE

La mention 5 de la liste des personnes physiques et morales, les entités et organismes visés à l'article 2, sous le titre «A. Personnes physiques», figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2018/1542, est remplacée par la mention suivante:

Nom	Informations d'identification	Motifs de la désignation	Date de l'inscription
«5. Said SAID	alias: Saeed, Sa'id Sa'id, <b>سعيد سعيد</b> Titre: docteur, membre de l'Institut 3000 (alias l'Institut 6000) du SSRC; Sexe: masculin; Date de naissance: 11 décembre 1955	Said Said est une figure importante de l'Institut 3000, alias l'Institut 6000, une unité du Scientific Studies and Research Centre (SSRC) chargée de développer et de produire les armes chimiques syriennes.	21.1.2019»